



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N°2025-dec127

Travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge

Avenants lots n° 4, 5 et 8

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique, et notamment les articles L2194-1 alinéa 6, R2194-8 et R2194-9,

VU la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

VU la délibération n° 2024-132 en date du 19 novembre 2024, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU la décision municipale n° 24-078 en date du 29 avril 2024 portant attribution des lots 1, 2, 3, 5 et 6 du marché de travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge,

VU la décision municipale n° 24-087 en date du 24 mai 2024 portant attribution des lots 4, 7 et 8 du marché de travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge,

VU les notifications de marchés des lots 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8 en date des 27 et 28/05/2024, ainsi que du lot 4 en date du 25/06/2024,

VU la décision municipale n° 2024-200 en date du 2 décembre 2024 portant établissement des avenants des lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 du marché de travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge,

VU le devis n° D25-0098 en date du 20 mai 2025 de la société SUBILEAU, attributaire du lot 4,

VU le devis n° 25-002 en date du 9 janvier 2025 de la société ESNEAULT, attributaire du lot 5,

VU le devis n° 3371990-5 en date du 24 janvier 2025 de la société HERVE THERMIQUE, attributaire du lot 8,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des suppressions, des modifications et des ajouts de travaux en cours de chantier sur les lots 4, 5 et 8 et donc d'ajuster les montants des marchés en conséquence,

DÉCIDE

Article 1 : d'établir des avenants avec les différents prestataires au marché de travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge, conformément au tableau ci-dessous :

N° lot	Intitulé lot	Attributaire	Montant initial BASE +PSE éventuelle € ht	Montant Avenant 1 € ht	Montant Avenant 2 € ht	Montant final € ht
1	Gros œuvre – aménagement extérieurs	BAUMARD Agence BAM Travaux Services 44 16, rue de la Garenne 44700 Orvault N° SIRET : 318 009 495 00017	28 732,20	13 546,58		42 278,78
2	Serrurerie	SERVI LOIRE INDUSTRIE ZAC de l' Aufresne 200, rue Denis Papin BP 30164 44155 Ancenis- Saint-Géréon cedex N° SIRET : 350 466 462 00032	20 875,00	- 1 645,00		19 230,00
3	Cloisons sèches	SUBILEAU 267, rue de la Bossarderie BP 40252 44158 Ancenis- Saint-Géréon cedex N° SIRET : 448 160 341 00013	21 000,00	- 8 597,03		12 402,97
4	Menuiseries intérieures	SUBILEAU 267, rue de la Bossarderie BP 40252 44158 Ancenis- Saint-Géréon cedex N° SIRET : 448 160 341 00013	59 252,12	- 1 438,36	795,63	58 609,39
5	Sols scellés - faïences	ESNEAULT 559, allée des Bleuets 44150 Ancenis- Saint-Géréon N° SIRET : 304 849 250 00028	9 219,24	6 197,22	166,11	15 582,57
6	Peinture	FREMONDIERE DECORATION ZA des Châtaigneraies 7, rue des Noisetiers	7 379,04	2 836,30		10 215,34

		Landemont 49270 Orée d'Anjou N° SIRET : 494 432 933 00039				
7	Electricité	MONNIER 810, rue du Verger 44150 Ancenis- Saint-Géréon N° SIRET : 478 804 289 00021	22 500,00			22 500,00
8	Chauffage, ventilation, plomberie sanitaires	HERVE THERMIQUE 5 bis, rue du Chêne Lassé 44800 Saint Herblain N° SIRET : 627 220 049 00753	23 271,11	4 256,44		27 527,55
		TOTAL € HT	192 228,71	15 156,15	961,74	208 346,60
		TVA	38 445,74	3 031,23	192,35	41 669,32
		TOTAL € TTC	230 674,45	18 187,38	1 154,09	250 015,92

Le détail des travaux supprimés, modifiés, ajoutés est explicité dans l'avenant du lot concerné.
Le montant cumulé des avenants 1 et 2, tous lots confondus, représente 8,38 % du marché initial.

Article 2 : Toutes les clauses du marché, qui ne dérogent pas aux avenants, demeurent applicables.

Article 3 : Monsieur le Maire et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4 : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 27 juin 2025
Le Maire

Rémy ORHON



Acte notifié ou publié le : **27 JUIN 2025**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 2

Travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge
Lot 5 Sols scellés, faïences

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune d'Ancenis-Saint-Géréon
Place du Maréchal Foch – CS 30217
44156 Ancenis-Saint-Géréon cedex
Tél. : 02 40 83 87 00
Courriel : mairie@ancenis-saint-gereon.fr
<https://www.ancenis-saint-gereon.fr/>
N° SIRET : 200 083 228 000 11

B - Identification du titulaire du marché public

ESNEAULT
559, allée des Bleuets
44150 Ancenis-Saint-Géréon
N° SIRET :
304 849 250 00028

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge
Lot n° 5 – Sols scellés, faïences

■ Date de la notification : 27/05/2024

■ Durée d'exécution du marché public :

9 mois, tous lots confondus, y compris période de préparation, à compter du 4 juin 2024

■ Montant initial du marché public :

Montant forfaitaire BASE € ht	Montant forfaitaire PSE € ht (agrandissement d'ouverture et porte neuve sur vestiaires 3 et 4)	Montant forfaitaire TOTAL € ht
8 979,00	240,24	9 219,24

■ Montant de l'avenant 1 : 6 197,22 € ht

■ Montant du marché public après prise en compte de l'avenant n° 1 : 15 416,46 € ht

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet l'ajustement des travaux suivants, selon le devis n° 25-002 en date du 9 janvier 2025 de la société ESNEAULT :

Travaux du marché ajoutés

- Remplacement de plinthes dégradées

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant initial + avenant 1 € ht	Montant avenant 2 € ht	Montant final € ht
15 416,46	166,11	15 582,57

- Incidence de l'avenant sur le délai du marché public :

L'avenant a une incidence sur le délai du marché public :

Non Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Ancenis-Saint-Géréon, le

Signature

Rémy Orhon
Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Maire
Vice-Président du CD44

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 2

Travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge
Lot 4 Menuiseries intérieures

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune d'Ancenis-Saint-Géréon
Place du Maréchal Foch – CS 30217
44156 Ancenis-Saint-Géréon cedex
Tél. : 02 40 83 87 00
Courriel : mairie@ancenis-saint-gereon.fr
<https://www.ancenis-saint-gereon.fr/>
N° SIRET : 200 083 228 000 11

B - Identification du titulaire du marché public

SUBILEAU
267, rue de la Bossarderie
BP 40252
44158 Ancenis-Saint-Géréon cedex
N° SIRET : 448 160 341 00013

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge
Lot n° 4 – Menuiseries intérieures

■ Date de la notification : 25/06/2024

■ Durée d'exécution du marché public :

9 mois, tous lots confondus, y compris période de préparation, à compter du 26 juin 2024

■ Montant initial du marché public :

Montant forfaitaire BASE € ht	Montant forfaitaire PSE € ht (agrandissement d'ouverture et porte neuve sur vestiaires 3 et 4)	Montant forfaitaire TOTAL € ht
58 042,42	1 209,70	59 252,12

■ Montant de l'avenant n° 1 : - 1 438,36 € ht

■ Montant du marché public après prise en compte de l'avenant n° 1 : 57 813,76 € ht

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet l'ajustement des travaux suivants, selon le devis n° D25-0098 en date du 20 mai 2025 :

Travaux du marché modifiés

- Signalétique : nombre de plaques augmenté.

Travaux du marché ajoutés

- Poignées de maintien dans les douches.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant initial + avenant 1 € ht	Montant avenant 2 € ht	Montant final € ht
57 813,76	795,63	58 609,39

■ Incidence de l'avenant sur le délai du marché public :

L'avenant a une incidence sur le délai du marché public :

Non Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Ancenis-Saint-Géréon, le

Signature

Rémy Orhon
Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Maire
Vice-Président du CD44

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1

Travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge
Lot 8 Chauffage, ventilation, plomberie sanitaires

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune d'Ancenis-Saint-Géréon
Place du Maréchal Foch – CS 30217
44156 Ancenis-Saint-Géréon cedex
Tél. : 02 40 83 87 00
Courriel : mairie@ancenis-saint-gereon.fr
<https://www.ancenis-saint-gereon.fr/>
N° SIRET : 200 083 228 000 11

B - Identification du titulaire du marché public

HERVE THERMIQUE
5 bis, rue du Chêne Lassé
44800 Saint Herblain
N° SIRET : 627 220 049 00753

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge
Lot n° 8 – Chauffage, ventilation, plomberie sanitaires

■ Date de la notification : 28/05/2024

■ Durée d'exécution du marché public :

9 mois, tous lots confondus, y compris période de préparation, à compter du 4 juin 2024

■ Montant initial du marché public : Montant forfaitaire = 23 271,11 € ht

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet l'ajustement des travaux suivants, selon le devis n° 3371990-5 en date du 24 janvier 2025 :

Travaux du marché supprimés

- Ballon d'eau chaude sanitaire 15 litres et cuvette enfant dans sanitaire public entrée principale
- 2 bacs à douche arbitres

Travaux du marché ajoutés

- Divers appareils pour accessibilité suite demande CT
- Diverses canalisations et vannes de coupures
- Abaissement urinoirs
- Remplacement de 4 robinets Prestos et 4 bouches VMC hors service
- Mise en place receveur de douche et ses parois dans vestiaire arbitre et lave mains suite à demande de la fédération de handball

Travaux du marché modifiés

- Divers appareils pour accessibilité

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant initial € ht	Montant avenant 1 € ht	Montant final € ht
23 271,11	4 256,44	27 527,55

■ Incidence de l'avenant sur le délai du marché public :

L'avenant a une incidence sur le délai du marché public :

Non Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Ancenis-Saint-Géréon, le

Signature

Rémy Orhon
Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Maire
Vice-Président du CD44

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.